

10 ACTUALITÉS

LES RENCONTRES DU FCSI

L'apport de l'IA et de la qualification en question

À Besançon, capitale de l'horlogerie, les adhérents du FCSI France ont pris le temps pour affronter concrètement les défis qui viennent bousculer le métier de consultant.

Les Rencontres du FCSI (du 17 au 19 septembre) ont démarré par deux ateliers consacrés à l'IA. Après Toulouse, où **Alexandre Arlin**, formateur IA (Polaria), avait déjà développé les grandes lignes de l'IA générative, les adhérents, divisés en deux groupes, sont passés avec lui aux travaux pratiques. Ils ont eu l'occasion de préparer un « prompt » à partir d'un Règlement de consultation et d'un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières). Ils ont ainsi pu se rendre compte plus concrètement de l'intérêt d'utiliser l'IA pour résumer des documents de plusieurs dizaines de pages. En fonction de la qualité du prompt, l'IA a été capable de relever les points de convergence/divergence des documents et d'établir un plan d'action détaillé étape par étape pour répondre efficacement au marché. En complément de cette séquence pratique, **Nimsa Gaunt d'Aplicit** (Intégrateur de référence de solutions Autodesk en France dans le secteur du bâtiment et de l'industrie), est venue expliquer comment l'IA permet d'élargir les possibilités offertes par Autocad ou Revit.



Incontournable qualification OPQIBI

En plénière, une visio conférence (grève oblige) a été organisée avec **Stéphane Mouchot**, Directeur général de l'OPQIBI, l'organisme de certification des métiers de l'ingénierie. Il a expliqué en quoi cette certification était aujourd'hui incontournable et pourquoi les bureaux d'études avaient intérêt à y souscrire. Son intervention a été complétée par celle de **Serge Giraud** (Eméritus FCSI et instructeur technique bénévole au sein de l'OPQIBI) qui a donné quelques chiffres intéressants. Il a identifié 103 Bureaux d'Études Cuisines et/ou Restauration dont 70 sont indépendants (58 %), 32 appartiennent à un groupe ou TCE (Tout Corps d'État), 16 font uniquement du conseil et 2 sont auto-entrepreneurs. Il a rappelé qu'il existait 3 qualifications OPQIBI

pour ce métier : Assistance et programmation en restauration collective et commerciale (1510), Études en Restauration collective et commerciale (1511), Ingénierie en Restauration collective et commerciale (1512). Aujourd'hui, sur les 103 entreprises identifiées, 40 seulement sont certifiées. Parmi elles, 6 ont les trois qualifications, 27 en ont deux et 7 en ont une. Il reste donc encore des retardataires d'autant que cette certification facilite l'accès aux commandes publiques. Pour finir cette journée, **Aurélien Blun-Vannier**, Président de CINOVRestaconcepteurs, est venu présenter le TFP (Titre de formation professionnelle « Chargé d'études en cuisines professionnelles ») qui est désormais opérationnel et qui attend 9 candidats pour démarrer dès le mois d'octobre (lire aussi page 8). Le co-président

du FCSI France, **Sylvain Caussignac**, a conclu la journée en lançant une table ouverte « Live » sur le thème de « La relation Consultants Fabricants équipementiers », qui a suscité des échanges nourris, parfois vifs, mais qui a montré que ce sujet ne laisse personne indifférent et mérite d'être approfondi dans l'intérêt de tous et surtout du métier de consultant. ●

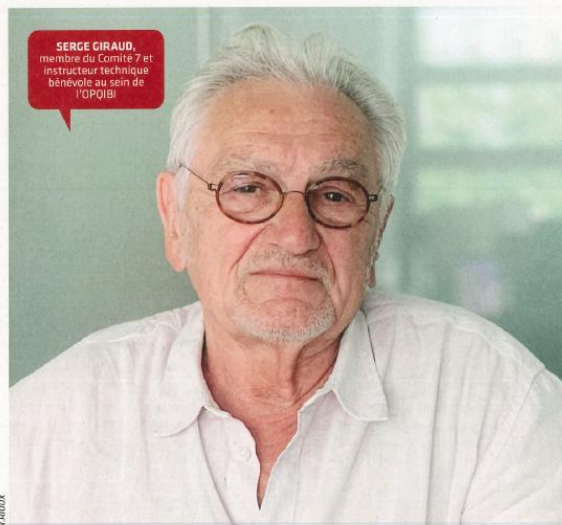
NELLY RIOUX

POUR ALLER PLUS LOIN

Dans ce numéro, **Serge Giraud**, notre Grand Témoin, développe toutes les caractéristiques de la certification OPQIBI et son intérêt pour les BE comme pour les maîtres d'ouvrage. (Lire page 12)

« Être certifié OPQIBI garantit une ingénierie compétente... »

INGÉNIERIE On ne présente plus Serge Giraud ! Depuis 20 ans il est membre du Comité 7 et instructeur technique bénévole au sein de l'OPQIBI, l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie. Il nous dit pourquoi cette certification est devenue incontournable.



SERGE GIRAUD, membre du Comité 7 et instructeur technique bénévole au sein de l'OPQIBI

Qu'est-ce que l'OPQIBI ?

Cet organisme a été créé en 1969 sous forme d'association à but non lucratif, à l'initiative de 3 syndicats professionnels de l'Ingénierie : CINOV, la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France, SYN-TEC-INGÉNIERIE, la Fédération des Professionnels de l'Ingénierie et le SNITA, le Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens en Aménagement. L'OPQIBI délivre des certificats de qualification aux prestataires exerçant l'Ingénierie, à titre principal ou accessoire, dans différents domaines : le bâtiment, les infrastructures, l'énergie, l'environnement, l'industrie ou encore les domaines des loisirs, de la culture ou du tourisme. La restauration collective et commerciale dépend du premier domaine, le bâtiment. Au sein de cette catégorie, il existe trois qualifications : *Assistance et programmation en restauration collective et commerciale* (1510) ; *Étude en restauration collective et commerciale* (1511) et *Maîtrise d'œuvre en restauration collective et commerciale* (1512).

Pourquoi ces certifications sont-elles devenues incontournables pour un maître d'ouvrage ?

Les maîtres d'ouvrage ont de plus en plus besoin de garanties lorsqu'ils confient leur projet à un bureau d'études. Ils veulent être certains que l'entreprise qu'ils choisissent est en activité, souscrit à ses obligations et dispose des compétences nécessaires à la réalisation de leur projet.

Les maîtres d'ouvrage ont de plus en plus besoin de garanties lorsqu'ils confient leur projet à un bureau d'études. Ils veulent être certains que l'entreprise qu'ils choisissent est en activité, souscrit à ses obligations et dispose des compétences nécessaires à la réalisation de leur projet.

Et pour un bureau d'études d'ingénierie de restauration, quels sont les avantages ?

Elle leur permet d'accéder plus facilement à la commande publique tout en apportant une plus-value à l'entreprise en termes d'image. Rappelons aussi qu'elle assure ainsi aux Maîtres d'Ouvrage la détention des compétences adéquates en toute indépendance de la vente d'équipements et ou de matériels. Le logo OPQIBI est désormais un gage de sérieux et de fiabilité, une garantie pour les clients.

Que vérifiez-vous pour offrir ces garanties ?

Dans le domaine qui nous intéresse nous sommes plusieurs instructeurs et nous traitons chacun environ 5 à 7 dossiers par an. Tout se déroule sur une plateforme en ligne à partir de laquelle nous allons examiner les éléments de chaque dossier pour lequel nous avons été désignés

instructeur par l'OPQIBI. Une fois le dossier instruit en réponse aux exigences du référentiel propre à chaque Qualification, qu'il soit positif ou négatif ou nécessite une DRC (Demande de Renseignement Complémentaire), nous allons le défendre en Comité d'attribution, ultime étape avant l'attribution de la qualification. Pour instruire un dossier, nous allons vérifier plusieurs points clés, à commencer par le statut juridique et économique de l'entreprise. Est-elle fiable ? Est-elle à jour dans ses assurances et dans ses obligations administratives ? Dispose-t-elle d'une décennale ? Ces points, fondamentaux, sont soigneusement vérifiés afin de valider la pérennité économique de l'entité. Puis, en fonction des qualifications demandées, nous vérifions les moyens dont dispose la structure : y a-t-il des bureaux, des moyens informatiques et méthodologiques, avec quels logiciels travaillent-ils ?... Mais plus encore, nous attachons une

importance essentielle aux moyens humains et aux hommes : ont-ils des diplômes spécifiques et ou des formations équivalentes qui valident les compétences indispensables ? de quelles références contrôlables peuvent-ils se prévaloir ? Les candidats doivent joindre des fiches de référence de moins de quatre ans, datée et signée par le donneur d'ordre. Nous contactons ce dernier par voie de sondage, voire nous recueillons son avis de vive voix. Une fois que nous avons étudié l'ensemble de ces points, nous sommes en mesure d'avoir une idée précise des atouts/points faibles d'une entreprise et de ses réelles compétences.

Est-ce contraignant pour un BE de s'engager dans un processus de certification ?

Le bureau d'études qui souhaiterait acquiescer les qualifications OPQIBI doit instruire un dossier en ligne sur la plateforme de l'organisation. Il doit y déposer un certain nombre de documents dont des fiches références signées par les donneurs d'ordres. L'intégralité du dossier est vérifiée avant d'être transmis aux instructeurs qui vont ensuite étudier chaque document, les valider ou faire des demandes de renseignement complémentaire le cas échéant. La fiche référence va être contrôlée. Déposer

Le bureau d'études qui souhaiterait acquiescer les qualifications OPQIBI doit instruire un dossier en ligne sur la plateforme de l'organisation

un tel dossier a un coût, plus élevé lors de la première demande mais qui valide la certification pendant 3 ans, puis dégressif lors du renouvellement qui s'effectue ensuite chaque année. Il faut compter une enveloppe globale entre 400,00 et 900,00 € selon le nombre de qualifications. Aujourd'hui, être certifié c'est la garantie d'une ingénierie compétente.

On reproche aux certifications d'accueillir des entreprises généralistes, tout corps d'état, ce qui diluerait les compétences des entreprises spécialisées. Qu'en pensez-vous ? Est-ce le cas pour l'OPQIBI ?

Après avoir démontré détenir compétences et savoir-faire selon les

procédures précédemment énoncées, nous pouvons certifier certaines entités généralistes, ce qui peut en effet créer une nouvelle concurrence. En revanche, seules les agences d'un groupe par exemple qui ont les compétences requises peuvent disposer de la certification. Le rappelle que nous vérifions les CV des hommes qui travaillent dans ces entités. Un groupe TCE qui aurait plusieurs agences n'a souvent qu'une seule agence qui bénéficierait des certifications *restauration collective et commerciale*. S'il y a triche, nous intervenons et cela signifie aussi que cette marque est importante pour décrocher des marchés. Mais reconnaissons également qu'il y a encore trop peu de « purs » BE grandes cuisines qui sont qualifiées, laissant ainsi de la place aux BE pluridisciplinaires.

Pour terminer, quel regard portez-vous sur la filière de l'hôtellerie-restauration ?

Mes engagements personnels ont toujours eu pour objectif de faire progresser et reconnaître ce métier qui est composé majoritairement de petites structures. On assiste aujourd'hui à une accélération de la concentration avec le rachat d'entreprises indépendantes par des grands groupes qui recherchent justement cette pépite que représentent notre spécialité et les compétences qui s'y rapportent. Je pense que notre métier a encore plus besoin d'être défendu et reconnu à sa juste valeur. D'où mon engagement dans l'OPQIBI ou dans le FCSI France. À ce sujet, je suis vraiment ravi de voir deux associations de BE (N.D.L.R. : RFE et FCSI France) se diviser alors que nous avons besoin d'avoir toujours plus de poids face aux institutions et aux architectes. Je milite pour une réunification sous l'égide d'un syndicat par exemple afin d'avoir une véritable représentativité qui

Qui est Serge Giraud ?

Fondateur du BE d'Ingénierie Demeter qu'il a piloté jusqu'en 2005, il a été ensuite consultant libéral avant de prendre sa retraite en 2012. Emeritus au sein du FCSI France - désigné par ses pairs -, il est depuis 20 ans membre du Comité 7 et instructeur technique bénévole au sein de l'OPQIBI, l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie.

permettrait, à l'instar de la loi MOP, d'obtenir une définition de contenus par phases de mission et une grille initiale d'honoraires afin de normaliser des bases de rémunération de nos missions. Cette division n'est malheureusement, comme souvent, qu'un problème de personne et d'intérêts personnels, alors que l'avenir de notre métier est en jeu. Un mot aussi sur la formation : CINOV vient de lancer un TFP et j'espère que ce dispositif va trouver son public car nous avons grand besoin d'une formation opérationnelle, pérenne. Les diplômes auxquels l'ISTHIA à Toulouse prépare ne sont pas très bien adaptés à nos besoins. Nous sommes majoritairement des petites entreprises et nous n'avons pas la capacité d'investir dans la formation d'un alternant qui ne restera pas dans notre TPE. Restons focus sur les vrais besoins de nos métiers pour qu'ils se consolident efficacement dans le futur. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
NELLY RIOUX

À lire aussi

La qualification OPQIBI était au cœur des rencontres du FCSI France du 17 au 19 septembre 2025 à Besançon (Lire page 10 de ce numéro)